

**CAPL LISTE D'APTITUDE C EN B DU 07/11/2014**

La CAP locale d'examen des listes d'aptitude pour l'accession du cadre C en B pour l'année 2015 s'est déroulée à la DDFIP ce 07 novembre 2014.

10 agents ont été classés sur le tableau « Excellents »  
6 Filière Fiscale et 4 Filière Gestion Publique

La potentialité maximale pour la DDFIP 66 est de 6 agents.  
Le Plan de Qualification Ministériel 2015 n'est pas arrêté

En début de séance, l'administration ne présentait que 7 agents, dont 6 déjà proposés par la direction. Suite aux interventions des organisations syndicales, 10 agents ont pu être classés dans le tableau des « Excellents ».

Les élus **FO** ont défendu le passage de plusieurs agents présentés sur le tableau des « Très bons » par l'administration, sur celui des « Excellents ». : **FO** a obtenu satisfaction pour un agent.

Compte tenu de la forte baisse du nombre de classés et de la baisse de la potentialité **FO** s'est abstenue lors du vote.

Les élus **FO** ont également défendu le passage de plusieurs agents présentés par l'administration sur le tableau « À revoir » sur celui des « Très bons » : **FO** a obtenu satisfaction sur un dossier.

N'ayant obtenu satisfaction que très partiellement **FO** a voté contre les tableaux présentés « Très bons » et « À revoir ».

Seules les listes classées alphabétiquement sont soumises au vote.

Le classement est donné par l'administration, pour information à la fin de la CAPL.

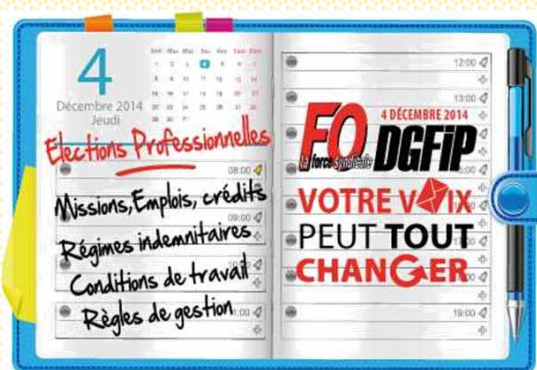
Vous pouvez consulter le tableau des classés « Excellents » sur ULYSSE 66.

**Nota :** Les organisations syndicales n'ont plus le droit d'afficher sur leur site web les listes nominatives des agents mutés ou sélectionnés sur une liste d'aptitude ou un tableau d'avancement.

Ceux qui ne sont pas syndiqués et qui souhaitent recevoir les tableaux des sélectionnés ou les informations sans pour autant être adhérents doivent adresser un courriel sur la boîte mail du syndicat FO DGFIP à l'adresse suivante :

[fo.dddfip66@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.dddfip66@dgfip.finances.gouv.fr)

en précisant, « j'autorise le syndicat **FO DGFIP 66** à m'envoyer des mails sur ma boîte à lettres fonctionnelle ».

**Vos représentants FO à la CAPL :**

<b>Mireille JUAN</b>	<a href="mailto:mireille.juan@dgfip.finances.gouv.fr">mireille.juan@dgfip.finances.gouv.fr</a>
<b>Marc HOMS</b>	<a href="mailto:marc.homs@dgfip.finances.gouv.fr">marc.homs@dgfip.finances.gouv.fr</a>
<b>Claude MICOLAU</b>	<a href="mailto:claudemicolau@dgfip.finances.gouv.fr">claudemicolau@dgfip.finances.gouv.fr</a>
<b>Thierry DELALANDE</b>	<a href="mailto:thierry.delalande@dgfip.finances.gouv.fr">thierry.delalande@dgfip.finances.gouv.fr</a>
<b>Experts</b>	
<b>Bernard MARTI</b>	<a href="mailto:bernard.marti@dgfip.finances.gouv.fr">bernard.marti@dgfip.finances.gouv.fr</a>
<b>Christian BOSC</b>	<a href="mailto:christian.bosc@dgfip.finances.gouv.fr">christian.bosc@dgfip.finances.gouv.fr</a>

**Partagez l'INFO 66 avec vos collègues  
recommandez leur de s'abonner  
et de retrouver tous les comptes rendus sur le site**  
<http://www.fo-dgfip-sd.fr/066/>

